Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Taski Sani WC Premium W4c

Révision: 2022-02-20 **Version:** 04.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit: Taski Sani WC Premium W4c

UFI: VPD5-80KA-S00E-K3HS

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:	Nettoyant pour cuvettes de toilette. Uniquement pour usage professionnel.
Utilisations déconseillées:	Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:
AISE_SWED_PW_19_2

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées
Diversey Belgique
Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777
E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence
Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)
Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245
Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2 (H315)
Eye Dam. 1 (H318)
Metal Corrosion 1 (H290)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient acide phosphorique (Phosphoric Acid), chlorure d'hydrogène (Hydrochloric Acid), alcool alkyl éthoxylé (C9-11 Pareth-5-10)

Mentions de danger :
H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:
P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage.
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers
Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
acide phosphorique	231-633-2	7664-38-2	01-2119485924-24	Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Metal Corrosion 1 (H290)		10-20
chlorure d'hydrogène	231-595-7	7647-01-0	01-2119484862-27	Skin Corr. 1B (H314) STOT SE 3 (H335) Eye Dam. 1 (H318) Metal Corrosion 1 (H290)		3-10
alcool alkyl éthoxylé	[4]	68439-46-3	[4]	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)		3-10

Les limites de concentration spécifiques
acide phosphorique:
• Eye Dam. 1 (H318) >= 25% > Eye Irrit. 2 (H319) >= 10%
• Skin Corr. 1B (H314) >= 25% > Skin Irrit. 2 (H315) >= 10%
chlorure d'hydrogène:
• Eye Dam. 1 (H318) >= 25% > Eye Irrit. 2 (H319) >= 10%
• Skin Corr. 1B (H314) >= 25% > Skin Irrit. 2 (H315) >= 10%
• STOT SE 3 (H335) >= 10%

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.
[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.
Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact avec les yeux: Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau: Provoque des irritations.

Contact avec les yeux: Provoque des dégats sévères ou irréversibles.

Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers
En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Contact répété ou prolongé:. Porter des gants appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections
Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:
Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:
Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
acide phosphorique	1 mg/m³	2 mg/m³
chlorure d'hydrogène	5 ppm 8 mg/m³	10 ppm 15 mg/m³

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC
Exposition humaine
DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
acide phosphorique	-	-	-	0.1
chlorure d'hydrogène	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
acide phosphorique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
chlorure d'hydrogène	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
acide phosphorique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
chlorure d'hydrogène	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
acide phosphorique	-	-	2.92	1
chlorure d'hydrogène	15	-	8	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
acide phosphorique	-	-	0.73	-
chlorure d'hydrogène	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
acide phosphorique	-	-	-	-
chlorure d'hydrogène	0.036	0.036	0.045	0.036
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
acide phosphorique	-	-	-	-
chlorure d'hydrogène	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.
Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_2	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166).

Protection des mains: Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire. Contact répété ou prolongé: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.
Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm
Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm
En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

	Méthode / remarque
État physique: Liquide	
Couleur: Limpide , Incolore	
Odeur: Produit caractéristique	
Seuil olfactif: Non applicable	
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé	Non approprié pour la classification de ce produit
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé	Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
acide phosphorique	158	Méthode non fournie	1013
chlorure d'hydrogène	50-90	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	> 232.2	Méthode non fournie	

	Méthode / remarque
Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides	
Inflammabilité (liquide): Non inflammable.	
Point d'éclair (°C): Non applicable.	
Supporte la combustion: Non applicable.	
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)	
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé	

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

	Méthode / remarque
Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé	
Température de décomposition: Non applicable.	
pH: =< 2 pur	ISO 4316
Viscosité cinématique: Non déterminé	
Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Complètement miscible	

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
acide phosphorique	Soluble		
chlorure d'hydrogène	500	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	100 Soluble	Méthode non fournie	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

	Méthode / remarque
Pression de vapeur: Non déterminé	Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
acide phosphorique	4	Méthode non fournie	20
chlorure d'hydrogène	1450-6100	Méthode non fournie	20
alcool alkyl éthoxylé	< 10	Méthode non fournie	37.8

	Méthode / remarque
Densité relative: ≈ 1.10 (20 °C)	OECD 109 (EU A.3)
Densité de vapeur: Pas de données disponibles.	Non approprié pour la classification de ce produit
Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.	Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations
9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.
Corrosion vis à vis des métaux: Corrosif(ve) Pertinence de la preuve

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité
Réserve acide: ≈ -9.1 (g NaOH / 100g; pH=4)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter
Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles
Peut être corrosif pour les métaux. Conserver à l'écart des produits contenant des agents de blanchiment chlorés ou des sulphites.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données sur le mélange:.

ATE(s) pertinentes, calculées:
ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë
Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)	ATE (mg/kg)
acide phosphorique	LD_{50}	> 300-5000	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)		13000
chlorure d'hydrogène	LD_{50}	900	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alcool alkyl éthoxylé	LD_{50}	1400	Rat	Pertinence de la preuve		14000

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)	ATE (mg/kg)
acide phosphorique	LD_{50}	2740	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
chlorure d'hydrogène	LD_{50}	> 5010	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alcool alkyl éthoxylé	LD_{50}	2000 - 5000	Rat	Pertinence de la preuve		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
acide phosphorique	LC_{50}	850	Rat	Méthode non fournie	2
chlorure d'hydrogène	LC_{50}	8 (brouillard)	Rat	Méthode non fournie	0.5
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation,	ATE - inhalation,	ATE - inhalation,	ATE - inhalation, gaz

	poussières (mg/l)	brouillard (mg/l)	vapeurs (mg/l)	(mg/l)
acide phosphorique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
chlorure d'hydrogène	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide phosphorique	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
chlorure d'hydrogène	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant		Pertinence de la preuve	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide phosphorique	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	
chlorure d'hydrogène	Corrosif(ve) Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Pertinence de la preuve OECD 437	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide phosphorique	Pas de données disponibles			
chlorure d'hydrogène	Irritant pour les voies respiratoires			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
acide phosphorique	non sensibilisant	Humain	Expérience chez l'homme	
chlorure d'hydrogène	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant		Pertinence de la preuve	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide phosphorique	Pas de données disponibles			
chlorure d'hydrogène	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
acide phosphorique	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473 OECD 476 (Mouse lymphoma)	Pas de données disponibles	
chlorure d'hydrogène	Aucune preuve de mutagénicité	OECD 471 (EU B.12/13)	Pas de données disponibles	
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 473	Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
acide phosphorique	Pas de données disponibles
chlorure d'hydrogène	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
acide phosphorique	NOAEL	Toxicité pour le développement	410	Rat	OECD 422, oral	10 jour(s)	Aucune preuve de toxicité pour la reproduction Aucune preuve de toxicité pour le développement
chlorure d'hydrogène			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL		> 250	Rat	Non connu		Aucun effet sur la fertilité Pas de toxicité pour le développement

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide phosphorique	NOAEL	250	Rat	OECD 422, oral		
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80 - 400		OECD 408 (EU B.26)		

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide phosphorique		Pas de données disponibles				
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80		OECD 411 (EU B.28)	90	

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide phosphorique		Pas de données disponibles				
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
acide phosphorique			Pas de données disponibles					
chlorure d'hydrogène			Pas de données disponibles					
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
acide phosphorique	Pas de données disponibles
chlorure d'hydrogène	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)

acide phosphorique	Pas de données disponibles
chlorure d'hydrogène	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration
Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé
Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers
11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien
Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations
Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme
Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acide phosphorique	LC_{50}	138	*Gambusia affinis*	Méthode non communiquée	96
chlorure d'hydrogène	LC_{50}	7.45	*Diverses espèces*	Méthode non communiquée	96
alcool alkyl éthoxylé	LC_{50}	5 - 7	*Poisson*	92/69/CEE, C1, semi-statique	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acide phosphorique	EC_{50}	> 100	*Daphnia magna Straus*	OECD 202 (EU C.2)	48
chlorure d'hydrogène	EC_{50}	0.492	*Daphnia magna Straus*	Méthode non communiquée	48
alcool alkyl éthoxylé	EC_{50}	5.3	*Daphnie*	92/69/EEC	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acide phosphorique	EC_{50}	> 100	*Desmodesmus subspicatus*	OECD 201 (EU C.3)	72
chlorure d'hydrogène	EC_{50}	0.78	*Pseudokirchneriella subcapitata*	Méthode non communiquée	72
alcool alkyl éthoxylé	EC_{50}	1.4 - 47	*Non déterminé*	92/69/EEC	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
acide phosphorique		Pas de données disponibles			
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
acide phosphorique	EC_{50}	270	*Boues activées*	Méthode non communiquée	
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	EC_{50}	> 140	*Bactérie*	DIN EN ISO 8192-OECD 209-88/302/EEC	3 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
acide phosphorique		Pas de données disponibles				
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	LC_{10}	8.983	*Non déterminé*	Méthode non communiquée	21 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
acide phosphorique		Pas de données disponibles				
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	EC_{10}	2.579	*Daphnia sp.*	Méthode non communiquée	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
acide phosphorique		Pas de données disponibles				
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
acide phosphorique		Pas de données disponibles				
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
acide phosphorique		Pas de données disponibles				
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés

					d'expositio n (jours)	
acide phosphorique		Pas de données disponibles				
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
acide phosphorique		Pas de données disponibles				
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
acide phosphorique		Pas de données disponibles				
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
acide phosphorique	Pas de données disponibles			
chlorure d'hydrogène	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
acide phosphorique	Pas de données disponibles			
chlorure d'hydrogène	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
acide phosphorique		Pas de données disponibles			
chlorure d'hydrogène		Pas de données disponibles			

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
acide phosphorique					Non applicable (substance inorganique)
chlorure d'hydrogène					Non applicable (substance inorganique)
alcool alkyl éthoxylé				OECD 301B	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
acide phosphorique					Pas de données disponibles
chlorure d'hydrogène					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode	DT_{50}	Méthode	Evaluation

		analytique			
acide phosphorique					Pas de données disponibles
chlorure d'hydrogène					Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
acide phosphorique	Pas de données disponibles		Pas de bioaccumulation prévue	
chlorure d'hydrogène	-0.25	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
alcool alkyl éthoxylé	3.11 - 4.19	Méthode non communiquée	Haut potentiel de bioaccumulation	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
acide phosphorique	Pas de données disponibles			Pas de bioaccumulation prévue	
chlorure d'hydrogène	Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	< 500		Méthode non communiquée	Haut potentiel de bioaccumulation	

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
acide phosphorique	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
chlorure d'hydrogène	Pas de données disponibles				Haut potentiel de mobilité dans le sol
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés: Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets: 20 01 14* - acides.

SECTION 14: Informations relatives au transport



Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU: 3264

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. (acide chlorhydrique , acide phosphorique)

Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (hydrochloric acid , phosphoric acid)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires): 8

14.4 Groupe d'emballage: III
14.5 Dangers pour l'environnement:
Dangereux pour l'environnement: Non
Polluant marin: Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

Autres informations applicables:
ADR
Code de classification: C1
Code de restriction en tunnels: E
Numéro d'identification du danger 80
IMO/IMDG
No EMS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG
La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:
• Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
• Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
• Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
• les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
• Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
• Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004
agents de surface non ioniques < 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

15.2 Evaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MSDS5211 **Version:** 04.0 **Révision:** 2022-02-20

Raison de la révision:
Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) № 1907/2006, Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 15, 16

Procédure de classification
La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:
• H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
• H302 - Nocif en cas d'ingestion.

• H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
• H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
• H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Abréviations et acronymes:
• AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
• ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
• DNEL - Dose dérivée sans effet
• CE50 - concentration efficace, 50%
• ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
• EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
• CL50 - concentration létale, 50%
• LCS - Étape du cycle de vie
• DL50 - dose létale, 50%
• DSENO - Dose sans effet nocif observé
• DSEO - Dose sans effet observé
• OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
• PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
• PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
• PROC - Catégories de processus
• Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
• vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables

Fin de la Fiche de Données de Sécurité